

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 28 Février 2019

Délibération n°20190228\_18

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 45

Absents : 29

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

**Votants : 56**

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**OBJET : ESPACE ARCHITECTURE ROMANE COMMUNE DE ST AMANT DE BOIXE  
AVENANT N°2 A LA CONVENTION TRIENNALE 2016-2018**

Le jeudi 28 février 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VARS.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - BASSET Véronique – PARTAUD Xavier - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric — ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre – CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard ÉDRICH Patrick - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEL Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant RABIOUX Jean-Michel

CORNU Jean-Pierre représenté par son suppléant CHARRAUD Francis

CAILLAUD Nadia (pouvoir à GUYON Jean-Guy)

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à ESTEBAN Philippe)

VIAUD Annette (pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre)

BRUN Jackie (pouvoir à KAUD Pascal)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

BERTRAND Didier (pouvoir à BEAU Nathalie)

PELLETIER Dominique (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DANEDE Laurent (pouvoir à ROUHAUD Henri)

LIOT Gérard - RAVION Didier - BLANCHON Alain - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - COLIN Jean-Pierre  
BOURIN Michel.

Absents non excusés : PRÉVAUTEL Caroline - FLAUD Yves - CRINE Jean-Jacques- DURAND Jean-Louis  
BERTHAULT Patrick - ROUSSEAU Christian - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques  
BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

**OBJET : ESPACE ARCHITECTURE ROMANE COMMUNE DE ST AMANT DE BOIXE  
AVENANT N°2 A LA CONVENTION TRIENNALE 2016-2018**

Vu la convention triennale entre la Communauté de Communes et la Commune de Saint-Amant-de-Boixe signée le 07 juillet 2016, concernant l'Espace d'Architecture Romane,

Vu l'avenant n°1 en date du 05 décembre 2017,

M. le Vice-Président en charge du Patrimoine rappelle que la convention précitée prend son terme le 30 avril 2019. Il est proposé de fixer le terme de la présente convention au 31 décembre 2018 afin de pouvoir repartir sur une convention triennale commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- ***D'APPROUVER l'avenant précité, ci-joint ;***
- ***D'AUTORISER le Président à signer tout acte en découlant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Jean-Pierre de FALLOIS**

